

Plan Local d'Urbanisme

COMMUNE DE LA BUISSE

4B

PLAN DE ZONAGE ET MIXITE SOCIALE

1 - LE GROS BOIS, LES COTEAUX DE CHAMP CHABERT /
MONTEUIL / LES ROCHES

2 - LE BOURG

3 - LE GAY

Echelle: 1/5 000

Vu pour être annexé à la délibération du
conseil municipal en date du :

.....
approuvant le Plan Local d'Urbanisme

Cachet de la Mairie et signature



FOLIA Urbanisme et Paysage

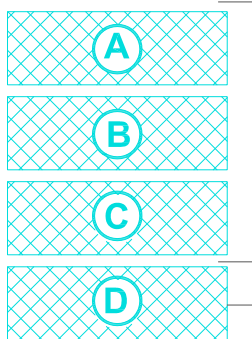
19 boulevard Deruelle

69003 LYON

Tél : 04.42.61.17.83

site : www.folia-up.com

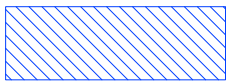
Emplacements réservés relevant de l'article L. 123-2b du CU, en vue de la réalisation, dans le respect des objectifs de mixité sociale, de programme de logements



A partir de la réalisation de 4 logements ou de 400 m² de surface de plancher, le programme de logements doit comporter au moins 25% de logements sociaux.

A partir de la réalisation de 4 logements ou de 400 m² de surface de plancher, le programme de logements doit comporter au moins 30% de logements sociaux.

Secteur de mixité sociale relevant de l'article L.123-1-5,16° du CU



A partir de la réalisation de 4 logements ou de 400 m² de surface de plancher, le programme de logements doit comporter au moins 50% de logements sociaux.

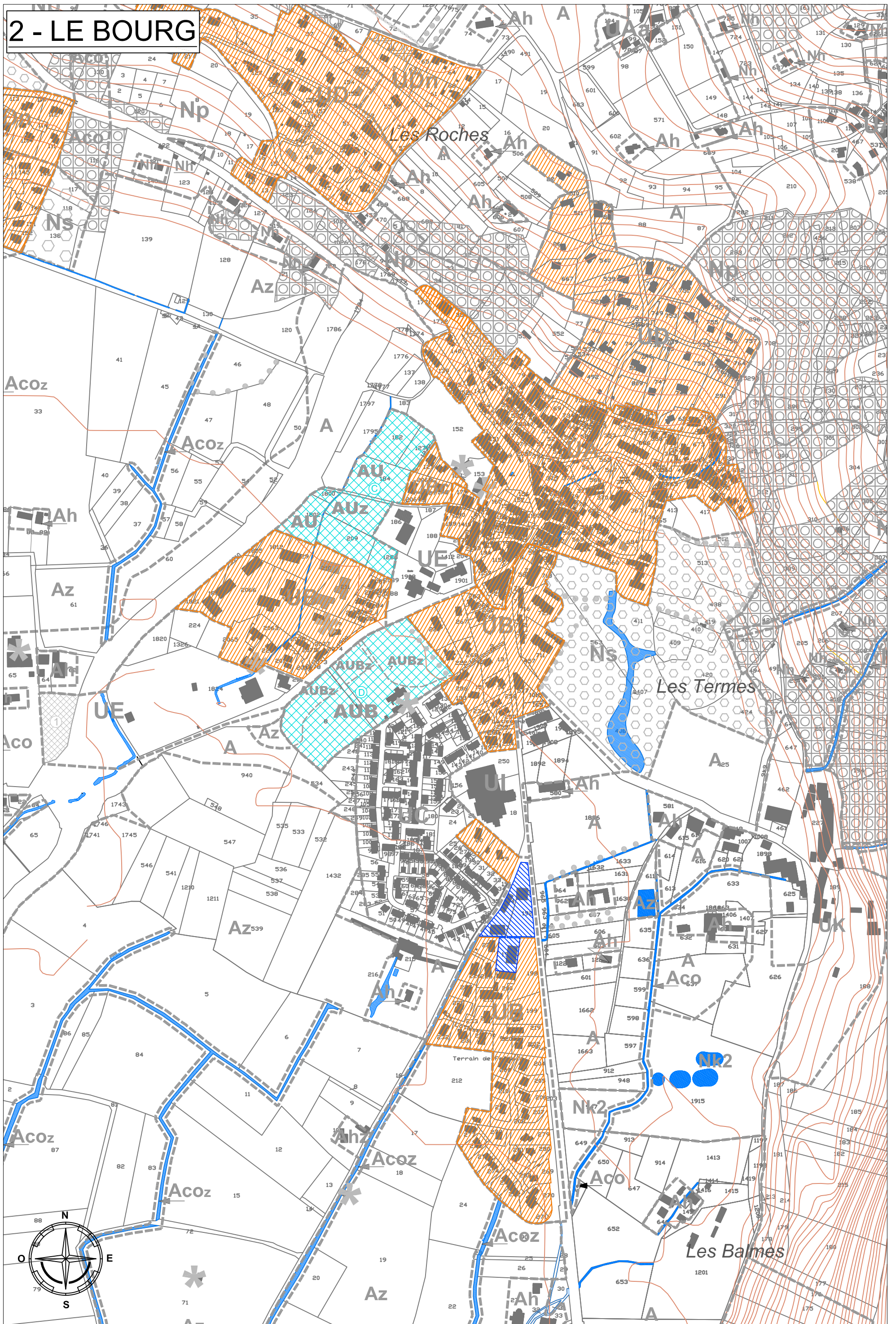


A partir de la réalisation de 4 logements ou de 400 m² de surface de plancher, le programme de logements doit comporter au moins 25% de logements sociaux.

1 - LE GROS BOIS LES COTEAUX DE CHAMP CHABERT / MONTEUIL / LES ROCHES



2 - LE BOURG



3 - LE GAY

